

partie 3

Transport intérieur de marchandises

— En 2019, 374 milliards de tonnes-kilomètres de marchandises ont été transportées sur le territoire français métropolitain (dont 11,8 milliards par oléoducs), en hausse de 2,5 % par rapport à 2018.

Le transport intérieur terrestre de marchandises (*voir définition dans le glossaire*) est largement dominé par le transport routier. En 2019, la part modale de la route progresse au détriment du transport ferroviaire. La part de la route représente désormais 89,0 % du transport terrestre hors oléoducs, celle du transport ferroviaire 9,0 % et celle du transport fluvial 2,0 %.

La hausse de 2019 est portée par la croissance de 2,8 % du transport routier. L'activité du transport ferroviaire de marchandises augmente de 1,8 %. Dans les ports français, les volumes de marchandises traitées sont en forte hausse en 2019 (+ 9,8 % après une stabilité en 2018).



Transport terrestre de marchandises

ÉVOLUTION DU TRANSPORT INTÉRIEUR TERRESTRE DE MARCHANDISES

En milliards de tonnes-kilomètres

	2004	2009	2014	2019
Ferroviaire	46,3	32,1	32,6	32,6
Routier	nd	nd	nd	322,3
Fluvial	7,4	7,4	7,8	7,4
Transport intérieur hors oléoducs	nd	nd	nd	362,3
Oléoducs	20,6	19,5	11,1	11,8
Transport intérieur total	nd	nd	nd	374,0

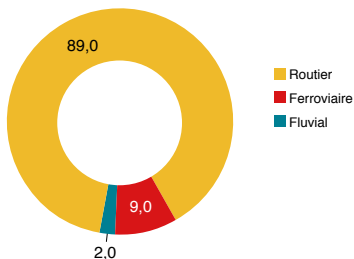
nd : données non disponibles.

Sources : Eurostat ; DGEC ; VNF (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

Avec 374 milliards de tonnes-kilomètres (dont 11,8 milliards par oléoducs), le transport intérieur terrestre de marchandises est en hausse en 2019 par rapport à 2018 (+ 2,5 %).

PARTS MODALES DU TRANSPORT TERRESTRE DE MARCHANDISES (HORS OLÉODUCS) EN 2019

En %



Sources : Eurostat ; DGEC ; VNF (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

Le transport terrestre de marchandises est essentiellement réalisé par la route (89,0 % du transport intérieur hors oléoducs). La part des modes non routiers a fortement diminué au cours des deux dernières décennies, du fait de la réduction du transport ferroviaire (- 2,3 % par an en moyenne entre 2004 et 2019).

Transport routier de marchandises

TRANSPORT ROUTIER INTÉRIEUR

En milliards de tonnes-kilomètres

	2017	2018	2019
Pavillon français	186,6	190,8	193,5
National (PTAC ¹ > 3,5 t)	156,0	159,6	162,5
<i>Compte propre</i>	21,4	22,3	21,2
<i>Compte d'autrui</i>	134,6	137,3	141,3
International (PTAC > 3,5 t)	7,2	7,1	6,6
VUL ² (PTAC ≤ 3,5 t)	23,5	24,1	24,5
Pavillon étranger	123,3	122,9	128,8
Transport routier intérieur	309,9	313,7	322,3

¹ Poids total autorisé en charge.

² Véhicules utilitaires légers.

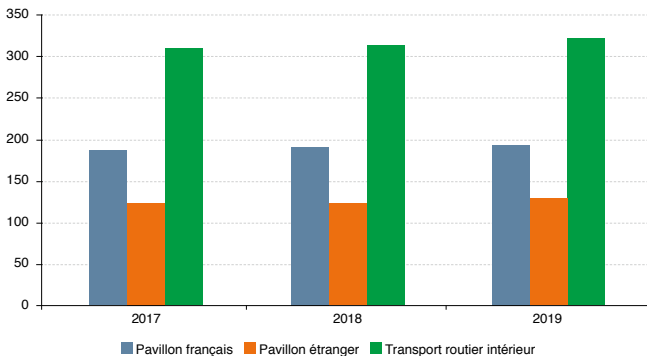
Sources : Eurostat ; SDES, enquête TRM (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

En 2019, le transport routier intérieur de marchandises, mesuré en tonnes-kilomètres parcourues en France métropolitaine, accélère : il augmente de 2,8 % sur un an, après + 1,2 % en 2018. Il est passé d'environ 314 milliards de tonnes-kilomètres en 2018 à 322 milliards en 2019 (données provisoires).

Au sein du pavillon français, le transport national pour compte d'autrui des véhicules de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge s'accroît de près de 5 % en deux ans (+ 2,1 % en 2018, puis + 2,9 % en 2019), alors que le transport pour compte propre diminue de 1,0 %. Pour sa partie intérieure, le transport international du pavillon français recule de 8,8 % sur deux ans. Les véhicules utilitaires légers (VUL) de 3,5 tonnes ou moins affichent, quant à eux, une hausse de 4,3 % entre 2017 et 2019.

ÉVOLUTION DU TRANSPORT INTÉRIEUR ROUTIER DE MARCHANDISES

En milliards de tonnes-kilomètres

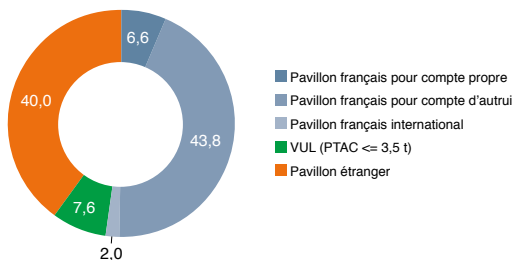


Sources : Eurostat ; SDES, enquête TRM (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

Le transport routier intérieur de marchandises du pavillon français s'établit à 193,5 tonnes-kilomètres en 2019. Il est en hausse de 3,7 % sur deux ans. L'activité du pavillon étranger a été un peu plus dynamique sur la même période (+ 4,5 % entre 2017 et 2019). Elle se situe à 128,8 milliards de tonnes-kilomètres, ce qui représente 40 % du transport routier intérieur de marchandises en 2019.

ÉVOLUTION DU TRANSPORT ROUTIER INTÉRIEUR : PART DES PAVILLONS FRANÇAIS ET ÉTRANGER EN 2019

En % (données provisoires)



Sources : Eurostat ; SDES, enquête TRM (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

Avec 141,3 milliards de tonnes-kilomètres en 2019, la part du transport national pour compte d'autrui dans l'ensemble du transport routier intérieur s'élève à 43,8 % et celle du compte propre à 6,6 % (soit 21,2 milliards). Ainsi, 50,4 % du transport routier intérieur est effectué par les véhicules de plus de 3,5 tonnes lors de trajets nationaux. Les trajets internationaux de ces mêmes véhicules contribuent de façon bien plus limitée au transport routier intérieur, environ 2 % en 2019. Les véhicules utilitaires légers (VUL) du pavillon français représentent 7,6 % du transport routier intérieur.

Transport ferroviaire de marchandises

TRANSPORT FERROVIAIRE DE MARCHANDISES PAR TYPE DE CONDITIONNEMENT

En milliards de tonnes-kilomètres

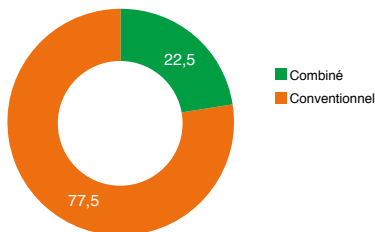
	2009	2014	2019
Combiné	7,6	9,1	7,3
Combiné conteneur	6,3	8,0	7,1
Combiné semi-remorques	1,3	1,1	0,2
Conventionnel	24,6	23,5	25,3
Ensemble du transport ferroviaire	32,1	32,6	32,6

Source : SDES, collecte réglementaire auprès des opérateurs ferroviaires

En 2019, le transport ferroviaire représente 32,6 milliards de tonnes-kilomètres transportées. Le transport ferroviaire de marchandises augmente en 2019 (+ 1,7 %) après une baisse de 4,2 % en 2018. Il augmente en moyenne de 0,1 % par an entre 2009 et 2019.

TRANSPORT INTÉRIEUR FERROVIAIRE DE MARCHANDISES EN 2019

En % des milliards de tonnes-kilomètres



Source : SDES, collecte réglementaire auprès des opérateurs ferroviaires

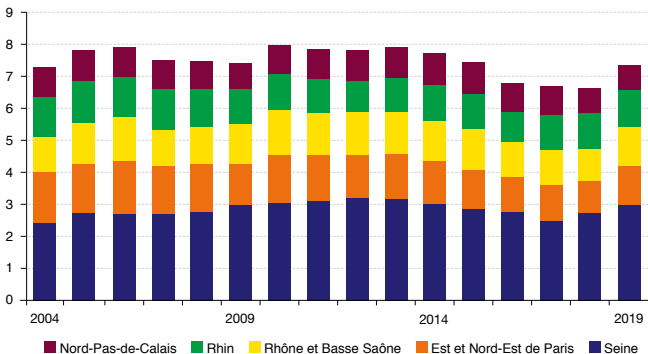
En 2019, le transport conventionnel (qui n'est réalisé ni en conteneurs ni par des véhicules routiers embarqués sur des trains) représente 77,5 % du transport ferroviaire. Entre 2009 et 2014, sa part n'a cessé de décroître, passant de 76,5 % à 72 % du transport ferroviaire. En revanche, depuis 2015, sa part augmente régulièrement, de 73,7 % à 77,5 % en 2019.

Le transport ferroviaire combiné non accompagné (conteneurs de marchandises, caisses mobiles et semi-remorques) représente 22,5 % du transport ferroviaire.

Transport fluvial de marchandises

ÉVOLUTION DU TRANSPORT FLUVIAL DE MARCHANDISES

En milliards de tonnes-kilomètres



Sources : Eurostat ; DGEC ; VNF (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

Avec 7,4 milliards de tonnes-kilomètres en 2019, le transport fluvial de marchandises représente 2,0 % du transport intérieur terrestre de marchandises (hors oléoducs).

Il repart à la hausse en 2019 (+ 9,8 %) après une baisse continue depuis 2013 (- 3,4 % en moyenne annuelle entre 2013 et 2018). Entre 2018 et 2019, le transport croît sur le bassin de la Seine (+ 9,0 %), sur le bassin Est et Nord-Est de Paris (+ 23,5 %) et sur celui du Rhône et Basse Saône (+ 23,4 %). En revanche, il diminue sur les bassins du Rhin (- 0,8 %) et du Nord-Pas-de-Calais (- 1,3 %).

Transport aérien de marchandises

MARCHANDISES AU DÉPART ET À L'ARRIVÉE DES AÉROPORTS FRANÇAIS

Fret en milliers de tonnes

	2004	2009	2014	2019
Intérieur	124	104	156	172
Métropole - métropole	68	57	83	88
<i>Radiales</i>	37	28	51	55
<i>Transversales</i>	30	28	32	33
Outre-mer ¹	57	48	73	84
International (métropole et outre-mer)	1 329	1 284	2 022	2 099
Trafic total	1 454	1 389	2 178	2 272

¹ Y compris intra outre-mer, trafic de relations : les marchandises transportées à l'intérieur du périmètre considéré sont comptabilisées une seule fois.

Source : DGAC (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

Le fret aérien demeure très faible : 2,3 millions de tonnes de marchandises (hors poste et courrier) sont traitées dans les aéroports français (en comptabilisant une seule fois les tonnes transportées à l'intérieur de la France). Il concerne essentiellement le transport international de marchandises (92 % du total du fret aérien). Entre 2004 et 2019, le transport aérien de marchandises progresse en moyenne de 3,0 % par an. Toutefois, la tendance s'infléchit avec une deuxième année de baisse consécutive (- 2,7 % en 2019, après - 2,4 % en 2018).

Transport maritime de marchandises

ACTIVITÉ DES PORTS FRANÇAIS (ENTRÉES ET SORTIES)

En millions de tonnes

	2009	2014	2019
Grands ports maritimes de métropole (GPM) et Calais	312	302	312
Autre ports métropolitains	29	32	35
Ports d'outre-mer	10	12	13
Ensemble des ports¹	351	346	360

¹ Avant 2011 : 7 grands ports maritimes (GPM) + 14 ports métropolitains ;
à partir de 2011 : 7 grands ports maritimes + 31 autres ports français.

Source : SDES (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

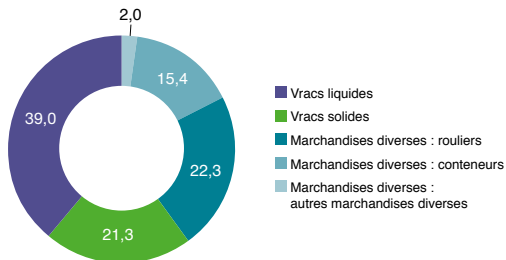
En 2019, l'activité portuaire a diminué de 2,4 % par rapport à 2018, en lien avec les mouvements sociaux généralisés en fin d'année 2019. Sur les cinq dernières années, le trafic a cependant été en hausse avec une évolution annuelle moyenne de 0,8 % depuis 2014.

Sur cette même période, la tendance est en hausse pour le trafic des vrac liquides (+ 1,0 % en moyenne annuelle) et des marchandises diverses (+ 1,3 %), tandis que le trafic des vrac solides (- 0,6 %) est en légère diminution. Les trafics de conteneurs et des rouliers ont augmenté sur cette période.

En 2019, le trafic des marchandises diverses représente 39,7 % du volume de trafic total des ports français. Le vrac liquide représente 39,0 % et le vrac solide 21,3 %. Marseille, Le Havre et Dunkerque restent les trois premiers ports français en termes de volume de trafic échangé, et concentrent 54,8 % du trafic total de marchandises, 81,2 % du trafic en conteneurs et 25,6 % du trafic des rouliers. Calais reste le premier port français pour le trafic de rouliers avec 43,5 millions de tonnes, soit 54,3 % du trafic des rouliers des ports français.

ACTIVITÉ DES PORTS FRANÇAIS PAR TYPE DE CONDITIONNEMENT EN 2019

En %



Source : SDES (données complémentaires disponibles dans le Bilan annuel des transports en 2019)

En 2019, le trafic des conteneurs représente 15,4 % du trafic de marchandises tous types de conditionnement confondus. Le Havre reste de loin le premier port français pour le transit des conteneurs en 2019, avec 27,3 millions de tonnes de marchandises pour ce type de conditionnement et 2 763 milliers d'équivalent vingt pieds (EVP). En 2019, le port du Havre représente près de la moitié (49,4 %) du trafic des conteneurs en France. Le port de Marseille, deuxième port français pour ce type de trafic, en représente quant à lui près du quart (24,7 %).

Sur les dix dernières années, le trafic des conteneurs de l'ensemble des ports français a progressé à un rythme de 3,1 % en moyenne par an, celui du Havre de 2,1 % et celui de Marseille de 4,6 %.

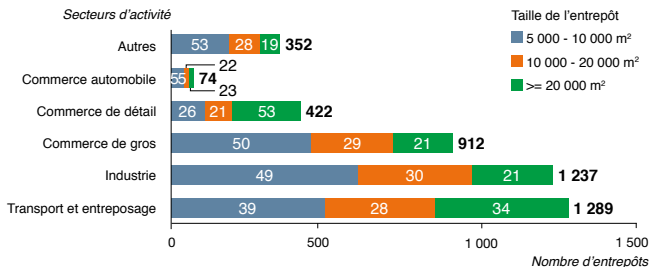
En 2019, le trafic de marchandises en rouliers a légèrement diminué, de 0,3 % par rapport à 2018 pour l'ensemble des ports français. Le trafic des rouliers se concentre pour 72,9 % à Calais et Dunkerque.

Avec 76,4 milliers de tonnes en 2019, les vracs solides ont baissé de 6,7 % par rapport à 2018.

Logistique

LES ENTREPÔTS ET PLATEFORMES LOGISTIQUES (EPL) DE 5 000 M² OU PLUS EN 2018

Nombre d'entrepôts en unités et répartition de ces entrepôts par taille en %*



* Les valeurs situées à l'intérieur des histogrammes indiquent les proportions d'EPL associées aux différentes tranches de surface. Les valeurs situées en gras à droite des histogrammes indiquent les nombres d'EPL des différents secteurs d'activité.

Note de lecture : en 2018, parmi les 1 289 EPL de 5 000 m² ou plus que compte le secteur du transport et de l'entreposage, 34 % ont une surface de 20 000 m² ou plus.

Source : SDES, répertoire des entrepôts

La surface moyenne des entrepôts et plateformes logistiques (EPL) varie avec le type d'activité de l'entreprise ou du groupe qui exploite ce dernier. Ainsi, les EPL du secteur du commerce de détail sont en moyenne plus grands : la part des EPL de 20 000 m² ou plus est de 53 % en 2018 dans le commerce de détail, soit deux fois et demie celle des secteurs de l'industrie et du commerce de gros (21 %). Au sein de ces deux secteurs d'activité, environ la moitié des EPL de 5 000 m² ou plus a une surface inférieure à 10 000 m². En nombre d'EPL de 20 000 m² ou plus, le secteur du transport et de l'entreposage occupe la première place, loin devant les secteurs de l'industrie et du commerce de détail. Plus globalement, les établissements appartenant à des entreprises ou des groupes du secteur du transport et de l'entreposage exploitent 30 % des EPL de 5 000 m² ou plus.

